

RAPPORT ANNUEL

2017 2018



COMMISSION SCOLAIRE DES
NAVIGATEURS

TABLe DES MATIÈRES

Mot du président et de la directrice générale	3
Mission de la CSDN	4
Les obligations légales	5
Les services éducatifs et culturels de la CSDN	6 à 9
Continuum de la CSDN	10 et 11
Déclaration de services	12 et 13
Portrait de la CSDN	14 et 15
Nos réseaux par secteur	16 et 17
Réalisation du plan stratégique CSDN 2016-2020 et résultats obtenus	
Orientation 1	19 et 20
Orientation 2	21
Orientation 3	22 et 23
Orientation 4	23 et 24
Orientation 5	25
États financiers 2017-2018.....	26 et 27
Rapport du comité d'éthique.....	28
Application de la procédure d'examen des plaintes établie par la commission scolaire	28
Bilan annuel des déclarations d'événements	29
Rapport annuel du protecteur de l'élève pour l'année scolaire 2017-2018	30 et 31
ANNEXES	
Annexe 1 - Mise en œuvre de la loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des organismes et des réseaux du secteur public	32
Annexe 2 - Reddition de comptes LGCE du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2018 contrats de service supérieurs à 25 000 \$	33
Lexique	34

MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Madame, Monsieur,

L'année 2017-2018 a marqué le début de l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR), conformément aux nouvelles dispositions du projet de loi no 105 à l'égard de la gestion axée sur les résultats en éducation, venant ainsi abréger la durée de la planification stratégique. Ce fut donc une année transitoire durant laquelle les consultations et l'exercice d'analyse ont dû être repris en tenant compte des orientations ministérielles : Politique de la réussite éducative - Plan stratégique - Stratégie 0-8 ans - Plan d'action numérique.

Nos principes directeurs que sont l'équité, l'innovation et l'excellence ainsi que nos valeurs organisationnelles étant la coopération, le respect, la responsabilité et l'intégrité demeurent nos ancrages à la Commission scolaire des Navigateurs.

Notre gouvernail, dans le soutien à la réussite, est toujours le travail collaboratif en réseau, l'accompagnement par la supervision et l'appui sur la recherche. L'implantation de la technologie au service de la pédagogie s'actualise progressivement au fil des connaissances, des compétences, des innovations, des découvertes et des réussites.

L'augmentation de la clientèle nous amène à maximiser nos espaces et à réaliser de nouvelles constructions.

Sur ce, nous vous convions à lire le rapport annuel 2017-2018 qui demeure le principal outil de reddition de comptes.



M. Jérôme Demers
Président



Mme Esther Lemieux
Directrice générale

Des remerciements bien sincères aux élèves, aux parents, au personnel et aux partenaires qui se mobilisent et s'engagent dans la réussite. Votre appui et collaboration sont précieux et essentiels !

Bonne lecture !

MISSION DE LA CSDN

« La commission scolaire a pour mission d'organiser les services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence et de s'assurer de leur qualité, de veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire. Elle a également pour mission de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.

Elle exerce cette mission en respectant le principe de subsidiarité, dans une perspective de soutien envers les établissements d'enseignement dans l'exercice de leurs responsabilités et en veillant à la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont elle dispose.

Aux fins du deuxième alinéa, on entend par « principe de subsidiarité » le principe selon lequel les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité en recherchant une répartition adéquate des lieux de décision et en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des élèves, des autres personnes ou des communautés concernés. »

- Tirée de la *Loi sur l'instruction publique*,
article 207.1 (à jour au 5 juin 2018)



LES OBLIGATIONS LÉGALES RELATIVES AU RAPPORT ANNUEL

« La commission scolaire informe la population de son territoire des services éducatifs et culturels qu'elle offre et lui rend compte de leur qualité. Elle rend publique une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à la qualité de ses services.

La commission scolaire prépare un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan stratégique et des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec le ministre.

Ce rapport rend compte également au ministre des résultats obtenus en fonction des orientations et des objectifs du plan stratégique établi par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

La commission scolaire doit faire mention dans ce rapport, de manière distincte pour chacune de ses écoles, de la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance du directeur général de la commission scolaire par le directeur de l'école en application de l'article 96.12, des interventions qui ont été faites et de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève.

La commission scolaire transmet une copie du rapport au ministre et le rend public au plus tard le 31 décembre de chaque année. »

- Tirée de la *Loi sur l'instruction publique*,
article 220 (à jour au 5 juin 2018)



LES SERVICES ÉDUCATIFS ET CULTURELS DE LA CSDN

CHRONIQUES

La CSDN tient à informer la population de ses activités et des développements à venir. Elle le fait, notamment, par le biais d'une chronique publiée dans les journaux locaux une fois par mois et pouvant être consultée sur le site csdn.qc.ca et sur la page Facebook.



csdn.qc.ca/chroniques-de-la-csdn

DESTINATION RÉUSSITE

Destination réussite, l'Événement de la rentrée des Navigateurs, est le rendez-vous à ne pas manquer en septembre pour découvrir les écoles secondaires de la CSDN. En 2017, plus de 4 000 visiteurs ont pu ainsi rencontrer les représentants de nos écoles (membres du personnel et élèves) pour découvrir les programmes, profils et services offerts.



bit.ly/2B9bB8w



LES SERVICES ÉDUCATIFS ET CULTURELS DE LA CSDN (SUITE)

CFER

Un Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) accompagne, depuis 2007, des jeunes de 15 à 18 ans, en difficulté d'apprentissage, dans leur parcours de formation et offre deux certifications reconnues :

- 1) le certificat de Formation à un métier semi-spécialisé ou Formation préparatoire à l'emploi (commun à tous les programmes de formation axés sur l'emploi);
- 2) le certificat de Formation en entreprise et récupération (unique aux écoles affiliées au réseau des CFER du Québec).



cfernavigateurs.ca



SARCA

Des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) sont offerts aux résidents du territoire de la CSDN pour accompagner les citoyennes et les citoyens dans l'élaboration de leur projet et pour les aider à prendre une décision éclairée, que ce soit pour améliorer une situation personnelle ou professionnelle, pour réfléchir à leur avenir, envisager un retour aux études, un changement de carrière ou une reconnaissance des acquis et des compétences (RAC).



sarca.ca



L'HARMONIE ÉLITE DES NAVIGATEURS

Véritable fleuron de la CSDN, l'Harmonie Élite des Navigateurs répond aux besoins des élèves inscrits à l'un des programmes de musique des écoles secondaires désirant enrichir leurs compétences musicales.



csdn.qc.ca/harmonie-elite-des-navigateurs



LES SERVICES ÉDUCATIFS ET CULTURELS DE LA CSDN

LA FONDATION MUSIQUE EN TÊTE

La Fondation Musique en tête a pour mission de soutenir les projets musicaux dans l'ensemble des établissements de la CSDN.



csdn.qc.ca/fondation-musique-en-tete



facebook.com/Fondation-Musique-en-tete



CONCOURS LITTÉRAIRE

Un concours littéraire est maintenant proposé depuis 12 ans !



csdn.qc.ca/actualites/concours-litteraire-tous-quelque-chose-raconter-onze-eleves-remportent-un-prix

« SI NOËL M'ÉTAIT DESSINÉ »

Ce concours de dessins, très populaire, sert à confectionner un calendrier de l'avent original et apprécié des petits comme des grands. Gros coup de cœur des parents et des grands-parents !



CAMP D'ANGLAIS



La CSDN offre un camp d'anglais durant l'été et c'est près de 1000 jeunes qui s'y amusent en apprenant pendant les vacances estivales.



csdn.qc.ca/ecoles/camp-d-anglais-csdn

SITE INTERNET csdn.qc.ca

Dans le site, sous la rubrique INFORMATION AUX PARENTS, les parents peuvent trouver une multitude de renseignements, que ce soit pour une première entrée à l'école, la transition vers le secondaire, l'accompagnement de son enfant dans son choix de carrière, les médias sociaux, etc. De plus, l'École des parents offre des conférences gratuites ainsi que plusieurs propositions de lectures et une boîte à outils fort utile.



csdn.qc.ca



MÉDIAS SOCIAUX

La CSDN et de nombreux établissements sont présents dans les médias sociaux. Alimentée sur une base régulière et très active, notre page Facebook est devenue une référence en matière d'information. Nous vous invitons à la consulter ainsi que le site Internet csdn.qc.ca.



twitter.com/CSNavigateurs



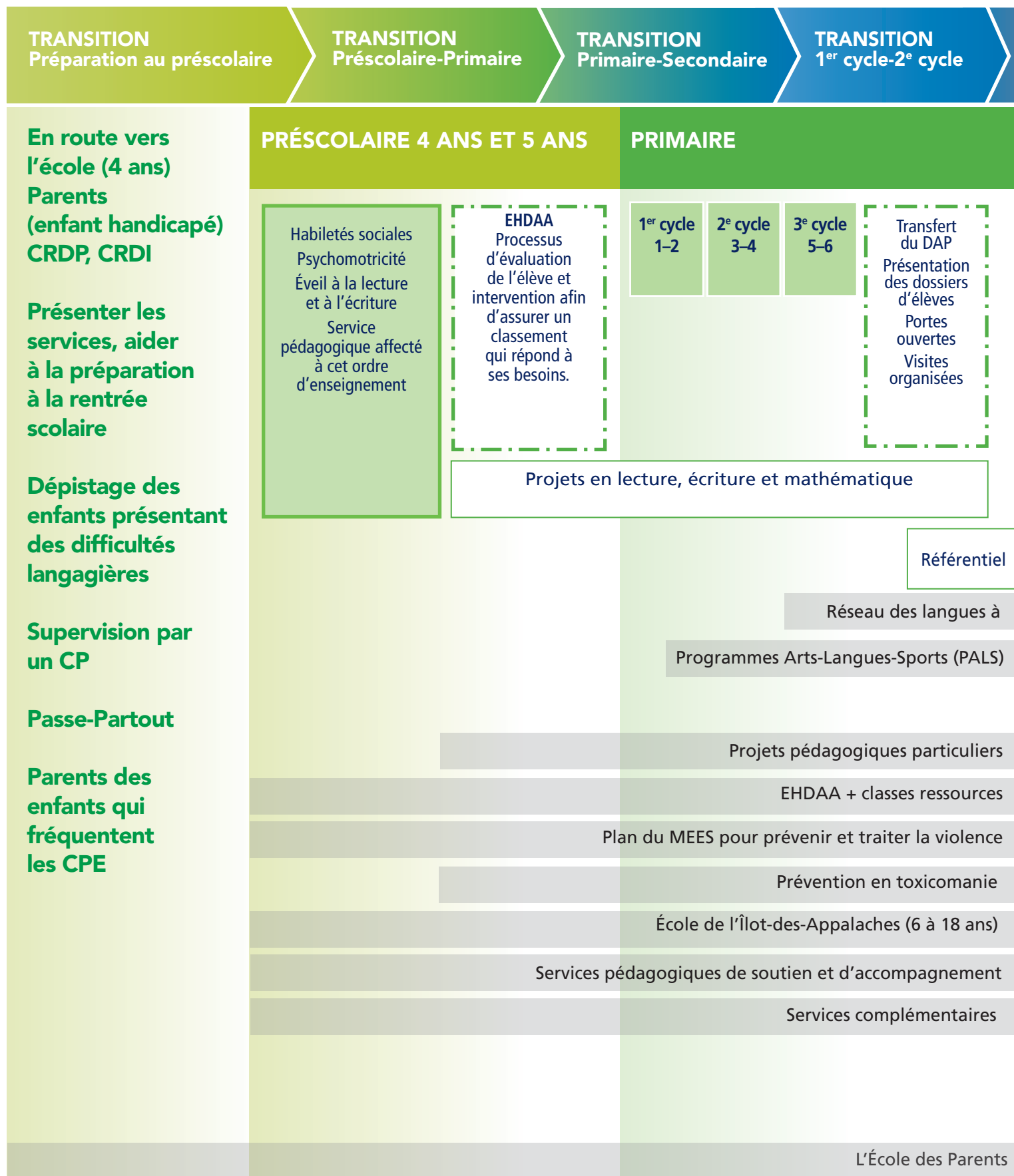
facebook.com/CSNavigateurs



instagram.com/csnavigateurs



youtube.com/c/CommissionscolairedesNavigateursCSDN



LÉGENDE : **Adulte :** Avoir 16 ans au 30 juin de l'année précédente
AEP : Attestation d'études professionnelles
ASP : Attestation de spécialisation professionnelle

CFER : Centre de formation en entreprise et récupération
(avoir 15 ans - pas de consolidation d'acquis du primaire et du secondaire)

CFMS : Certificat de formation à un métier semi-spécialisé
(avoir réussi les matières de la formation pratique)

CFPT : Certificat de formation préparatoire au travail
(avoir réussi la matière « Insertion professionnelle »)
CPE : Centre de la petite enfance
CRDI : Centre de ressources en déficience intellectuelle
CRDP : Centre de ressources en déficience physique

TRANSITION
2^e cycle-Formation professionnelle

TRANSITION
2^e cycle-Éducation des adultes
2^e cycle-FP

TRANSITION
• Collégial-Université
• Marché du travail

SECONDAIRE

FORMATION PROFESSIONNELLE

ÉDUCATION DES ADULTES

FORMATION

1^{er} cycle
1-2

2^e cycle
3-4-5

Parcours de
formation
générale

Parcours
de
formation
axée sur
l'emploi
FMS-FPT-
CFER

Parcours de
formation
générale ou
appliquée
Projets
spéciaux
Profil DEP
DES

d'intervention

partir de la 5^e année du primaire

à partir de la 4^e année du primaire

Programmes « commission scolaire »

DES
CFPT
CFMS

DEP
AEP
ASP

DES
CFMS

Métier Études

Double DEP

Passerelle
DEP-DEC

Formation
générale
des adultes

Alphabétisation
École du milieu
16 à 25 ans
Formation
à distance
Formation générale
secondaire
Francisation
Intégration sociale
(IS)
Intégration socio-
professionnelle
(ISP) incluant
les métiers
semi-spécialisés

Accès DEP

Accès collégial

Reconnaissance
des acquis
extrascolaires

Formation
continue
(individus et
entreprises)

COLLÉGIAL

UNIVERSITÉ

MARCHÉ DU TRAVAIL

INTÉGRATION SOCIALE

Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA)

(compétences parentales)

CP : Conseiller pédagogique
CSDN : Commission scolaire des Navigateurs
DEP : Diplôme d'études professionnelles
DES : Diplôme d'études secondaires

EA : Éducation des adultes
EDAA : Éléves en difficulté d'apprentissage et d'adaptation
EHDAA : Éléves handicapés en difficulté d'apprentissage et d'adaptation
FMS : Formation à un métier semi-spécialisé
FP : Formation professionnelle

IS : Intégration sociale
ISP : Intégration socio-professionnelle
PALS : Programmes Arts-Langues-Sports
RAC : Reconnaissance des acquis et des compétences
SARCA : Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement

DÉCLARATION DES SERVICES

DÉCLARATION CONTENANT LES OBJECTIFS DE LA COMMISSION SCOLAIRE QUANT AU NIVEAU DES SERVICES OFFERTS ET QUANT À LEUR QUALITÉ

CONTEXTE

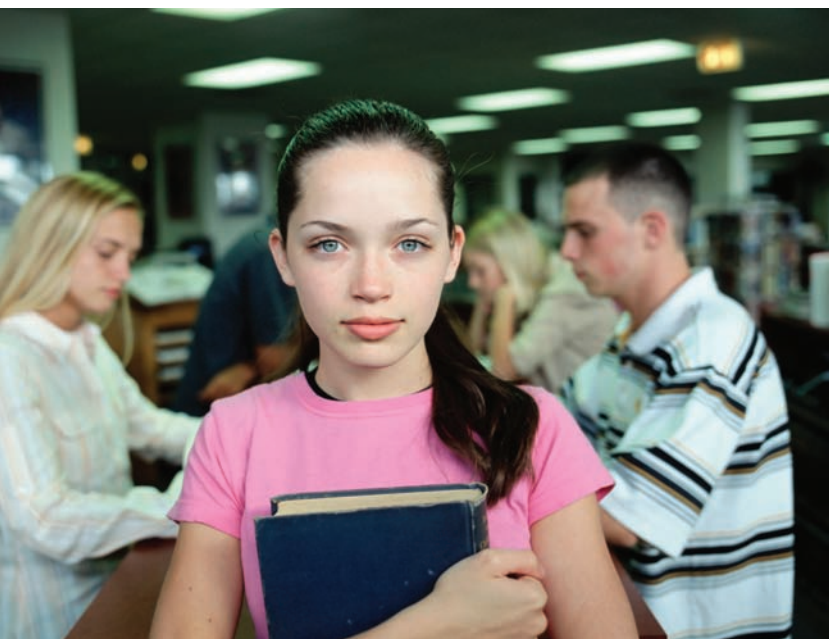
Une préoccupation majeure couronne la qualité des services qui répondent aux problématiques des jeunes et des adultes, c'est de desservir adéquatement les besoins de tous élèves.

ENGAGEMENT

La commission scolaire s'engage à donner des services de qualité avec diligence dans le respect, et en toute transparence et impartialité. Nous vous invitons à consulter le site Web de la CSDN :



csdn.qc.ca



SERVICES OFFERTS (SUITE)

La CSDN dessert les niveaux d'enseignement du préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle, formation des adultes et de la formation continue et des services aux entreprises.

Consultez tous les programmes et formations offerts à la CSDN :



csdn.qc.ca/programmes-et-formations

Jeunes et adultes qui désirent poursuivre, entreprendre ou faire reconnaître leur expérience de travail, la CSDN offre plusieurs services qui répondront assurément à leurs besoins.

Consultez la section Services à la clientèle du site de la CSDN :



csdn.qc.ca



PORTRAIT DE LA CSDN

LA CSDN DESSERT

une population de plus de
181 010 PERSONNES
sur un vaste territoire d'environ
2 250 km² étendu sur une distance
de **90 km** le long de la rive sud
du fleuve Saint-Laurent.

LA CLIENTÈLE DE LA CSDN EST DE 26 185 ÉLÈVES

- Passe-partout : ■ 1 %
- Préscolaire et 4 ans : ■ 8 %
- Primaire : ■ 45 %
- Secondaire : ■ 25 %
- Éducation des adultes : ■ 12 %
- Formation professionnelle : ■ 9 %

En plus de desservir la clientèle
jeune et adulte, la formation
continue aux entreprises touche
plus de **2 000 travailleurs**.

LES SERVICES DU TRANSPORT

- Environ **12 700 élèves**
véhiculés quotidiennement
- Une flotte de
235 véhicules

LA CSDN GÈRE UN PARC IMMOBILIER DE 75 BÂTIMENTS

dont une cinquantaine est affectée à l'en-
seignement au primaire et au secondaire et
une douzaine à l'éducation aux adultes, la
formation professionnelle et l'administration.

- 37** écoles primaires (dans 51 bâtiments)
- 8** écoles secondaires
- 1** centre de formation en entreprise et récupération
- 3** écoles primaires-secondaires
- 5** centres de formation professionnelle
- 1** centre d'éducation des adultes
- 2** centres administratifs
- 1** Centre multiservice

PARTENAIRES

Pour la réussite éducative
de ses élèves, la CSDN :

- travaille avec les parents, collaborateurs privilégiés
et incontournables;
- participe avec plusieurs universités à
des projets de recherche-action afin
de mettre en place les pratiques
efficaces reconnues par la recherche;
- collabore avec différents groupes
et intervenants des milieux socio-
économique, communautaire, culturel
et de la santé. D'ailleurs, elle compte poursuivre,
renforcer et développer
de nouvelles collaborations;
- contribue au développement de
sa communauté sur les plans local,
régional et provincial.

LES PRINCIPES DIRECTEURS

EXCELLENCE

Qualité élevée
Idéal à atteindre
Guide les actions
Meilleures pratiques
Haut niveau d'efficacité
Développement personnel

INNOVATION

Nouvelles idées
Penser différemment
Dépasser le présent et l'acquis
Audace - Curiosité
Sens pratique

ÉQUITÉ

Droits de chacun
Traitement juste et équitable
Reconnaissance de la contribution

LES VALEURS ORGANISATIONNELLES

COOPÉRATION

Soutien
Solidarité
Complicité
Mobilisation

RESPECT

Fiabilité
Confiance
Égalité et dignité
Politesse et civilité
Respect des échéances
Respect des engagements

RESPONSABILITÉ

Imputabilité

INTÉGRITÉ

Éthique
Loyauté
Fiabilité
Compétence
Attitude professionnelle
Comportement moral et juste



PLUS DE
3 500
PERSONNES

RESSOURCES HUMAINES DE LA CSDN

- Personnel enseignant (53 %)
- Personnel de soutien (36 %)
- Personnel professionnel (5 %)
 - Personnel-cadre (4 %)
 - Contractuels (2 %)

LES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE

- Près de 12 200 élèves du préscolaire et du primaire fréquentent les **34 services de garde** en milieu scolaire dispersés sur l'ensemble du territoire.

CARTE DU TERRITOIRE

et localisation des écoles primaires, secondaires et des centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle

RÉSEAU DE CHAMPAGNAT/ GUILLAUME-COUTURE/POINTE-LÉVY

École Belleau **01**
 École Charles-Rodrigue **07**
 École De l'Auberivière **06**
 École de l'Îlot-des-Appalaches **11**
 École des Moussaillons **03**
 École des Pixels **07***
 École Desjardins **05**
 École du Boisé **04**
 École du Ruisseau **12**
 École Gagnon **02**
 École Notre-Dame **08**
 École Pointe-Lévy **10**
 École Saint-Dominique **15**
 École Saint-Joseph **14**
 École Sainte-Marie **13**
 École secondaire
 Champagnat **09**
 École secondaire
 Guillaume-Couture **16**

RÉSEAU DE L'AUBIER/ESLE

École des Petits-Cheminots **(21-24)**
 - La Passerelle **21**
 - Notre-Dame **24**
 École du Bac **25**
 École du Grand-Fleuve **(18-19)**
 - Pav. du Méandre **18**
 - Pav. Maria-Dominique **19**
 École Notre-Dame-d'Etchemin **17**
 École Saint-Louis-de-France **23**
 École secondaire de l'Aubier **20**
 École secondaire les Etchemins
 (ESLE), CFER **22**

RÉSEAU DE L'ENVOI/ESLE

École Clair-Soleil **33**
 École de l'Étoile **32**
 École de l'Odysée **35**
 École La Martinière **34**
 École de la Ruche **40**
 École du Grand-Voilier **(36-37)**
 - des Hirondelles **36**
 - Saint-Laurent **37**
 École Dominique-Savio **39**
 École du Tournesol **38**
 École de l'Envoi **70**
 École secondaire les Etchemins
 (ESLE), CFER **22**

★ Écoles secondaires

RÉSEAU DE L'HORIZON/ESLE

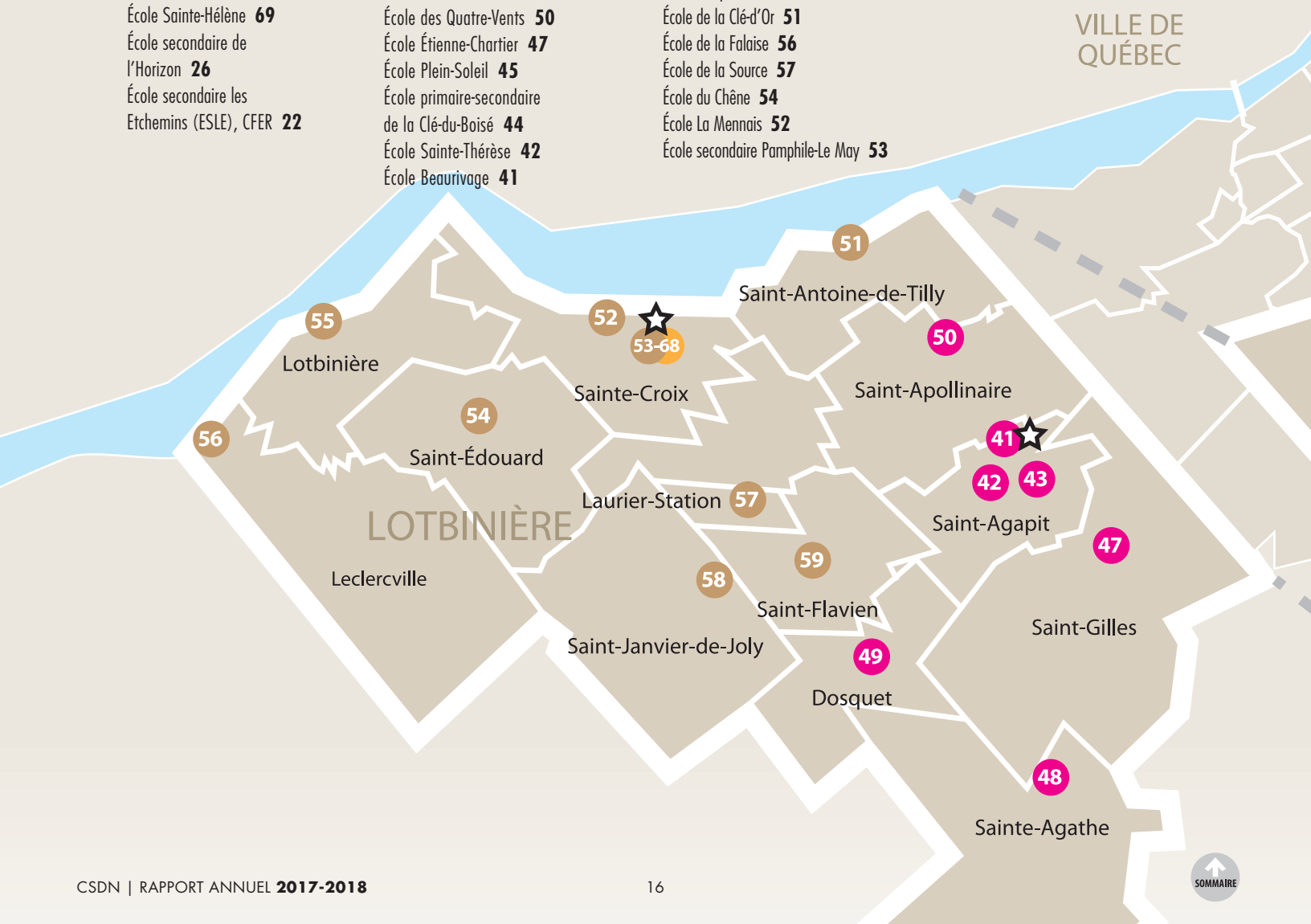
École de l'Alizé **29**
 École de la Nacelle **30**
 École de la Rose-des-Vents **27**
 École de Toniata **31**
 École des Mousserons **28**
 École Sainte-Hélène **69**
 École secondaire de
 l'Horizon **26**
 École secondaire les
 Etchemins (ESLE), CFER **22**

RÉSEAU DE BEURIVAGE

École de l'Amitié **48**
 École de l'Épervière **43**
 École de la Caravelle **(49-58-59)**
 - Dosquet **49**
 École de la Chanterelle **46**
 École des Quatre-Vents **50**
 École Étienne-Chartier **47**
 École Plein-Soleil **45**
 École primaire-secondaire
 de la Clé-du-Boisé **44**
 École Sainte-Thérèse **42**
 École Beurivage **41**

RÉSEAU DE PAMPHILE-LE MAY

École de la Berge **55**
 École de la Caravelle **(49-58-59)**
 - Joly **58**
 - Saint-Flavien **59**
 - Dosquet **49**
 École de la Clé-d'Or **51**
 École de la Falaise **56**
 École de la Source **57**
 École du Chêne **54**
 École La Mennais **52**
 École secondaire Pamphile-Le May **53**

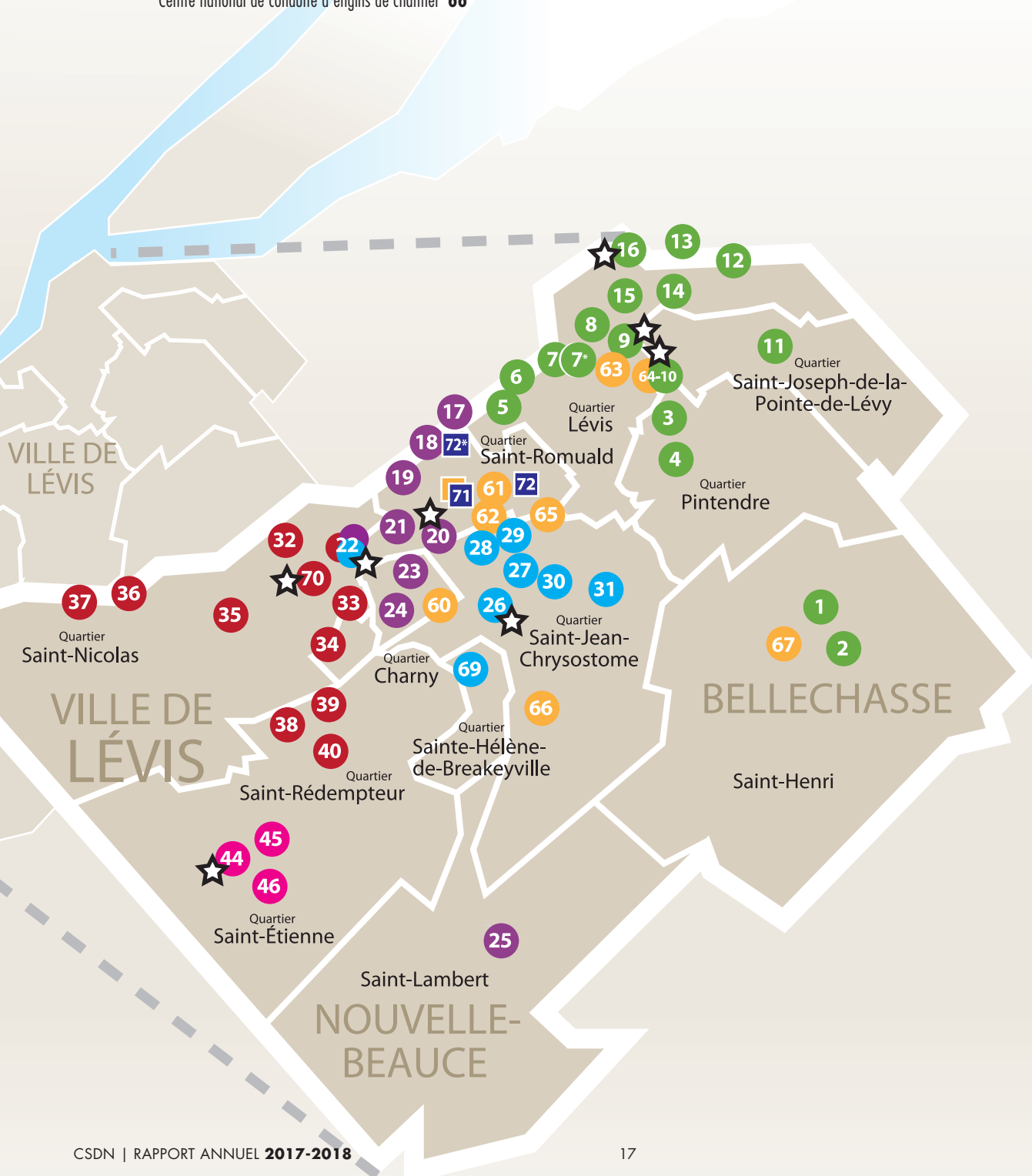


RÉSEAU ADULTES/ FORMATION PROFESSIONNELLE

Centre d'éducation des adultes des Navigateurs
(Lévis **63**, Saint-Romuald **62-71**, Charny **60** et Sainte-Croix **68**)
Centre de formation en mécanique de véhicules lourds **65**
Centre de formation en montage de lignes **67**
Centre de formation professionnelle de Lévis **64**
Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau **61**
Centre national de conduite d'engins de chantier **66**

CENTRES ADMINISTRATIFS

Centre multiservice de la CSDN **71**
- Formation continue et services aux entreprises
- Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA)
- Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)
- Reconnaissance des acquis extrascolaires (RAE)
Centre administratif, secteur Saint-Romuald **72**
Centre administratif, secteur Lévis **72***



INDICE DE DÉFAVORISATION CSDN 2017-2018

Les données relatives à la défavorisation en milieu scolaire sont calculées à l'aide de deux variables :					
L'indice du seuil de faible revenu (SFR)			L'indice de milieu socioéconomique (IMSE)		
SFR	% d'écoles offrant le primaire	% d'écoles offrant le secondaire	IMSE	% d'écoles offrant le primaire	% d'écoles offrant le secondaire
1, 2, 3	77,5 % (31 écoles)	100 % (11 écoles)	1, 2, 3	75 % (30 écoles)	100 % (11 écoles)
4, 5, 6	17,5 % (7 écoles)	aucune	4, 5, 6	20 % (8 écoles)	aucune
7 et 8	5 % (2 écoles)	aucune	7 et 8	5 % (2 écoles)	aucune
SOURCE : MEES, TSE, DGSEG, DIS, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2016 (production juin 2018)					
NOTE : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé.					



RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE CSDN 2016-2020 ET RÉSULTATS OBTENUS AN 2 / 2017-2018

ORIENTATION 1

Amener chaque élève à exploiter son plein potentiel en vivant des réussites

BUT MINISTÉRIEL 1 | Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Objectifs	Situation de départ	2016-2017	2017-2018	Résultat visé en 2020
1. Atteindre un taux de diplomation et de qualification de 85 %, d'ici à 2020.	77,0 % MEES	78,3 % MEES	80,9 % MEES	85,0 %
2. Réduire à moins de 13 % le pourcentage de sortants sans diplôme ni qualification (décrocheurs), d'ici à 2020.	14,6 % MEES	8,9 % MEES	10,5 % MEES	Moins de 13,0 %
3. Poursuivre l'implantation de la pédagogie numérique, d'ici à 2020.				

Source : données MEES



ACTIONS RÉALISÉES POUR SOUTENIR LA RÉUSSITE EN 2017-2018

- La diplomation de la première cohorte de matelots**
 C'est douze élèves qui se sont vus décerner le diplôme de Matelotage au Centre de formation en mécanique de véhicules lourds.
- Un nouveau programme en Montage de lignes électriques**
 La Commission scolaire des Navigateurs a été sélectionnée pour travailler en collaboration avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à l'élaboration du nouveau programme. La validation des travaux devrait se réaliser à l'automne 2018.
- Un travail collaboratif en réseau** dont les priorités ciblent la lecture, l'écriture, les mathématiques, la robotique, l'accompagnement de l'enseignement dans les classes flexibles, les pratiques efficaces, l'arrimage des pratiques pédagogiques et évaluatives, etc.
- Une supervision selon le modèle de réponse à l'intervention (RAI)** dont l'analyse part des résultats, des mesures et moyens mis en place, des réussites et des améliorations souhaitées.
- Des communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) et des communautés de pratique (CoP)** centrées sur les pratiques pédagogiques probantes et les pratiques évaluatives.
- Le suivi et la relance des élèves à risque de désengagement scolaire** par la procédure de continuité qui assure le suivi et la relance des élèves en questionnement sur leur parcours scolaire.
- L'implantation du numérique par des formations**, de l'exploration, l'aménagement d'un local pour optimiser l'utilisation des technologies éducatives (VOUTE), la poursuite de la journée du Grand rassemblement pour les innovations pédagogiques (GRIP) qui mobilise 20 % du personnel enseignant.
- En formation générale aux adultes et formation professionnelle**, l'utilisation de technologies, d'applications et de plateformes au service de la pédagogie, de la formation en ligne asynchrone et synchrone, des tests diagnostiques dans certains programmes pour mieux préparer à la réussite.
- Le virage numérique est bel et bien amorcé au Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau.** Depuis 2017-2018, la presque totalité des programmes liés à une attestation d'études professionnelles (AEP) ou à un diplôme d'études professionnelles (DEP) est en ligne. Les avantages reliés à la possibilité de suivre ses cours à distance sont multiples et cette façon de fonctionner répond de plus en plus aux besoins des travailleurs et des élèves. Dans certains programmes, dont Gestion d'une entreprise de la construction, le nombre d'élèves a doublé.
- Un programme Métier Études qui offre la possibilité d'obtenir deux diplômes en deux ans et demi.** Depuis le 30 août 2017, dix élèves poursuivent leurs cours en concomitance pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (DES) et d'un diplôme en Électromécanique de systèmes automatisés au Centre de formation professionnelle (CFP) de Lévis. De plus, pour ceux qui le désirent, ils peuvent parfaire leur formation au Cégep de Lévis-Lauzon dans le programme de Technologie de l'électronique industrielle en moins de temps qu'il n'en faut car une passerelle existe entre la formation du CFP de Lévis et celle du Cégep. Cela signifie qu'il est possible d'obtenir trois diplômes sur une période de cinq ans : le DES, le DEP et le diplôme d'études collégiales (DEC).

 Durant la première année, les élèves font les matières à sanction suivantes : le français, la mathématique, l'anglais, les arts et l'univers social de la 4^e secondaire en même temps que des cours en Électromécanique de systèmes automatisés. Durant la deuxième année, ils font les sciences de la 4^e secondaire ainsi que le français, l'anglais et l'éducation physique de la 5^e secondaire pour obtenir leur DES et les cours du DEP.
- Un DEP en Électricité en 18 mois**
 Il est maintenant possible de terminer les cours du programme en Électricité en 18 mois au lieu de 24 mois, grâce au calendrier en continuité qui minimise les temps d'arrêt.
- Des stages en début de formation qui permettent de valider son choix professionnel**
 Les programmes alternance travail-études comprennent dorénavant des stages dès le début de la formation plutôt qu'à la fin de la formation.
- Deux nouveaux programmes en intégration sociale (IS) et en intégration scolaire et sociale (ISS) au Centre d'éducation des adultes des Navigateurs (CÉAN)**
 Le projet Versa, programme de formation qui vise le soutien de la personne, vivant avec une ou des limitations, dans son projet de vie afin d'actualiser son plein potentiel et, le programme Métier Semi Spécialisé++ permettant d'acquérir des compétences pour intégrer le marché du travail. Aussi, l'introduction des technologies en soutien à l'apprentissage s'amorce dans les classes d'intégration sociale.
- Au CÉAN**, aménagement de deux classes flexibles pour créer un environnement favorable à l'apprentissage des élèves.

RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE CSDN 2016-2020 ET RÉSULTATS OBTENUS AN 2 / 2017-2018 (SUITE)

ORIENTATION 2

Amener chaque élève à atteindre un niveau élevé de l'utilisation de la langue française

BUT MINISTÉRIEL 2 | Augmentation de la maîtrise de la langue française

Objectifs	Situation de départ	2016-2017	2017-2018	Résultat visé en 2020
1. Atteindre un taux de réussite de 90 % en français global en 5 ^e secondaire, d'ici à 2020.	88,6 % CSDN	89,9 % CSDN	90,4 % CSDN	90,0 %
2. Atteindre une moyenne de 73 % en français global en 5 ^e secondaire, d'ici à 2020.	70,7 % CSDN	72,8 % CSDN	72,0 % CSDN	73,0 %
3. Taux de réussite en français, volet écriture, en 5 ^e secondaire (Épreuve de juin)	79,5 % MEES	82,8 % MEES	82,3 % MEES	Amélioration
4. Moyenne en français, volet écriture, en 5 ^e secondaire (Épreuve de juin)	70,1 % MEES	72,1 % MEES	70,9 % MEES	Amélioration

Sources : données CSDN et MEES

ACTIONS RÉALISÉES EN 2017-2018

POURSUITE DE LA FORMATION CONTINUE

L'amélioration des pratiques pédagogiques et évaluatives en adéquation avec les pratiques probantes et programmes ministériels se réalise, au primaire, par la mise en place et la poursuite des communautés d'apprentissage professionnel (CAP) et des communautés de pratique (CoP) relativement à l'enseignement explicite des stratégies de lecture et du processus d'écriture et des stratégies qui s'y rattachent.

Au secondaire, depuis 2016, les enseignants prennent part à un parcours de formation sur deux années portant sur l'enseignement de l'écriture.

- En 2016-2017 → Tous les enseignants de la 1^{re} à la 4^e secondaire (An 1)
- En 2017-2018 → Tous les enseignants de la 2^e secondaire (An 1) et tous les enseignants de la 1^{re} à la 4^e secondaire (an 2)
- En 2018-2019 → Tous les enseignants de la 3^e à la 5^e secondaire (An 1) et tous les enseignants de la 2^e secondaire (An 2)
- En 2019-2020 → Tous les enseignants de la 3^e à la 5^e secondaire (An 2)

Pour promouvoir l'écriture auprès des élèves, le concours intitulé *On a tous quelque chose à raconter* a été reconduit en 2017-2018. Les enseignants sont invités à soumettre des textes d'élèves pour leurs qualités littéraires et linguistiques. Plus de 80 textes ont été soumis.

RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE CSDN 2016-2020 ET RÉSULTATS OBTENUS AN 2 / 2017-2018 (SUITE)

ORIENTATION 3

Amener chaque élève à risque et EHDAA à exploiter son plein potentiel en vivant des réussites

BUT MINISTÉRIEL 3 | Amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez certains groupes cibles, particulièrement les EHDAA

Objectif	Situation de départ	2016-2017	2017-2018	Résultat visé en 2020
1. Diminuer le pourcentage d'abandons des EHDAA, d'ici à 2020.	3,1 % CSDN	2,6 % CSDN	0,3 % CSDN	Diminuer le pourcentage
Calcul du pourcentage : $\frac{\text{Le nombre d'abandons des EHDAA}}{\text{Le nombre total des EHDAA au secondaire pour une année donnée}} \times 100$	Soit 9 abandons 291 EHDAA	Soit 8 abandons 306 EHDAA	Soit 1 abandon 332 EHDAA	

Source : données CSDN

Dresser le portrait CSDN, en 2016-2017, des élèves ayant un plan d'intervention afin d'être en mesure de formuler un objectif mesurable.*

* La CSDN assure le suivi des résultats se situant entre 0 et 69 % en français et en mathématique dans les compétences lire, écrire, résoudre et raisonner en fin de cycle en 4^e et 6^e année au primaire ainsi qu'en 2^e et 3^e secondaire. En 4^e et 5^e secondaire, ce sont plutôt les taux de réussite des matières à sanction qui sont suivis.

Source : données CSDN

Pourcentage d'élèves ayant un plan d'intervention, en fin de cycle au primaire, en 2 ^e , 4 ^e et 6 ^e année, ainsi qu'en 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e secondaire.*	Années scolaires	Primaire			Secondaire		
		2 ^e	4 ^e	6 ^e	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
	2015-2016	16 %	17 %	18 %	26 %	23 %	18 %
	2016-2017	17 %	18 %	18 %	22 %	23 %	21 %
	2017-2018	17 %	19 %	19 %	23 %	20 %	20 %

3

ACTIONS RÉALISÉES EN 2017-2018

UNE PROPORTION D'INTÉGRATION D'ÉLÈVES HDAA TOUJOURS PLUS ÉLEVÉE À LA CSDN

La CSDN intègre toujours davantage d'élèves HDAA en classe régulière que l'ensemble du Québec, et ce, autant au primaire qu'au secondaire.

3

PROPORTION D'ÉLÈVES INTÉGRÉS								
	2013-2014		2014-2015		2015-2016		2016-2017	
	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire
Ensemble du Québec	82,9 %	59,2 %	83,5 %	62,6 %	83,5 %	65,3 %	84,0 %	67,3 %
CSDN	86,5 %	66,6 %	86,7 %	66,8 %	87,5 %	66,8 %	88,4 %	70,1 %

De ce fait, les services éducatifs en adaptation scolaire élaborent des cadres de référence qui reposent sur le modèle de réponse à l'intervention (RAI) afin de développer des pratiques scolaires plutôt que des pratiques cliniques telles que préconisées par la recherche. En 2017-2018, le cadre de référence en orthophonie a été finalisé et ceux relatifs à la psychologie et à la psychoéducation sont en cours. L'an prochain, en 2018-2019, débutera le cadre de référence en psychopédagogie. Un projet de recherche-action sur la démarche PI/PSII/TÉVA est en cours.

Source : Indicateurs nationaux, MEES, 2017-2018

ORIENTATION 4

Favoriser un environnement sain et sécuritaire à partir d'une approche globale de la santé et du développement durable

BUT MINISTÉRIEL 4 | Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

Objectifs d'ici à 2020	Situation de départ			2016-2017			Résultat visé en 2020
1. Augmenter le pourcentage de la moyenne du climat de justice* *Selon la perception des élèves	Primaire 85 %	Sec. 73 %	FP FGA 86 %	Primaire 82 %	Sec. 70 %	FP FGA 87 %	Amélioration
2. Augmenter le pourcentage de la moyenne de l'engagement-attachement* *Selon la perception des élèves	81 %	63 %	76 %	78 %	63 %	77 %	
3. Diminuer le pourcentage d'élèves insultés et traités de noms*	15 %	16 %	8 %	16 %	16 %	9 %	
* Les manifestations de la violence à l'école relativement aux comportements subis rapportés par les élèves selon une fréquence de deux à trois fois par mois à une fois ou plus par semaine. Le pourcentage affiché est l'addition de ces fréquences.							

Source : données du questionnaire Sécurité et violence en milieu éducatif (SÉVEQ)

*Les objectifs 1, 2 et 3 découlent du portrait de la CSDN qui s'appuie sur le questionnaire sur la violence à l'école dans les établissements québécois (SÉVEQ) réalisé en collaboration avec la Chaire de recherche – sécurité et violence en milieu éducatif de l'Université Laval.

4

ACTIONS RÉALISÉES EN 2017-2018

UN PARTENARIAT ESSENTIEL QUI SE POURSUIT ENTRE LA CSDN ET LA CHAIRE DE RECHERCHE SUR LA SÉCURITÉ ET LA VIOLENCE EN MILIEU ÉDUCATIF – Un projet pilote pour nos jeunes élèves

Tous les deux ans, depuis quatre ans, l'ensemble des établissements de la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) réalise le sondage sur la sécurité et la violence dans les établissements québécois (SÉVEQ) en collaboration avec la Chaire de recherche Sécurité et violence en milieu éducatif. Ainsi, le portrait CSDN repose sur les résultats des écoles primaires, secondaires, du centre de formation des adultes et des centres de formation professionnelle. La prochaine passation du sondage aura lieu au printemps 2019. Ce sont les élèves à partir de la 4^e année du primaire qui peuvent remplir le sondage. Toutefois, au printemps 2017, un projet pilote a été mis sur pied afin de recueillir les perceptions d'un échantillon d'élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e année sur leur environnement scolaire (bien-être, climat, comportements à risque observés, comportements d'agression subis et lieux à risque). Ce sont donc 11 écoles primaires de la CSDN qui y ont participé, soit un total de 656 élèves. Un rapport suivra ultérieurement.

DES FORMATIONS QUI S'APPUIENT SUR DES PRATIQUES PROBANTES POUR DÉVELOPPER DES MILIEUX ÉDUCATIFS, BIENVEILLANTS ET INCLUSIFS

Les formations proposées pour développer des milieux éducatifs, bienveillants et inclusifs reposent essentiellement sur quatre thématiques : 1) la gestion positive des écarts de conduite et des situations de classe; 2) le développement des habiletés sociales; 3) l'engagement des élèves; 4) l'enseignement explicite et le renforcement positif.

En 2017-2018, des formations pour le personnel ont été ajoutées afin d'en venir à augmenter l'engagement des élèves dans les décisions importantes et dans l'organisation d'activités de prévention de la violence.

UN MODÈLE DE FORMATION À GRAND DÉPLOIEMENT QUI SE POURSUIT

Le modèle de formation, de soutien et d'accompagnement à grand déploiement se poursuit à la CSDN. Ce modèle se décline ainsi : les formations sont d'abord proposées à un comité CSDN, composé de directions, ensuite, auprès de coordonnateurs, et enfin, aux comités de chaque milieu. Ce sont les comités de chacun des établissements qui conviennent de la façon la plus pertinente de faire connaître les meilleures pratiques à l'ensemble du personnel et aux parents.

POURSUIITE DU PROGRAMME DE GESTION INTÉGRÉE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La CSDN s'est donné le mandat, depuis 2013-2014, de développer une vision intégrée de la santé et de la sécurité du travail. Elle s'est dotée d'un logiciel, en 2016, permettant, entre autres, d'obtenir des statistiques sur des éléments reliés à la santé sécurité du travail. En 2016-2017, les dossiers d'invalidité ont été consignés, en 2017-2018, les dossiers CNESST, et, en 2018-2019, ce seront les dossiers liés à la maternité en retrait préventif. Une présentation a été réalisée auprès des directions relativement aux conditions gagnantes lors d'un retour au travail.

Les principales activités en 2017-2018 ont été :

- la réalisation d'un protocole pour favoriser et maintenir des pratiques collaboratives avec les parents de nos élèves;
- l'initiation d'une politique sur la civilité;
- l'élaboration d'un programme d'insertion professionnelle pour les professionnels;
- une sensibilisation quant aux chutes sur les surfaces glissantes auprès des directions.

Les réalisations suivantes se sont poursuivies :

- le programme d'insertion professionnelle pour les enseignants;
- le programme SENTINELLE : Agir en sentinelle pour la prévention du suicide, en collaboration avec l'Agence de la santé et des services sociaux de la Chaudière-Appalaches;
- la formation sur les interventions en situation de crise et maintien physique selon la demande de chaque établissement;
- les envois par courriel de situations éthiques pour assurer la pérennité de la pensée et de l'agir éthiques dans notre organisation.

POURSUIITE DU PROGRAMME CSDN DE QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Depuis l'implantation du programme de qualité d'air intérieur en 2016, nous maintenons les mesures et pratiques mises en place permettant d'améliorer et d'assurer une bonne qualité de l'air dans nos établissements.

Lors du renouvellement des contrats en hygiène et salubrité 2018-2021, nous avons ajouté une nouvelle façon de faire qui permet un échange constant entre la direction et le fournisseur de services. Mensuellement, le fournisseur complète un formulaire d'évaluation de la qualité de l'entretien ménager et il le dépose à la direction pour discussion et modification ce qui permet d'améliorer l'environnement de nos établissements.



RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE CSDN 2016-2020 ET RÉSULTATS OBTENUS AN 2 / 2017-2018 (SUITE)

5

ORIENTATION 5

Amener chaque élève à avoir une meilleure connaissance de soi afin d'exploiter au maximum son plein potentiel

BUT MINISTÉRIEL 5 | Augmentation du nombre d'élèves, nouveaux inscrits, de moins de 20 ans en formation professionnelle

Objectif	Situation de départ	2016-2017	Résultat visé en 2020
1. Maintenir une moyenne de 350 élèves, nouveaux inscrits, de moins de 20 ans en formation professionnelle, d'ici à 2020.	359 élèves MEES	336 élèves MEES	Maintenir une moyenne de 350 élèves

Source : données MEES

ACTIONS RÉALISÉES

UNE ANNÉE RECORD DE DEMANDES D'ADMISSION AU CENTRE DE FORMATION EN MONTAGE DE LIGNES (CFML) ET UNE FINISSANTE QUI REMPORTE UN PRIX

En 2017-2018, 500 demandes d'admission ont été acheminées au CFML, c'est 60 demandes de plus que les années précédentes. Le partenariat avec le Complexe Honco permet désormais de réaliser tous les tests d'admission, tests physiques et psychométriques, dans une même journée dans les locaux, ce qui facilite grandement la tâche. Il ne reste que le test d'aisance en hauteur à faire par la suite à l'emplacement du centre de formation professionnelle, à Saint-Henri.

Chaque année, c'est 144 finissants qui obtiennent leur diplôme en Montage de lignes électriques et parmi ceux-ci, deux finissantes se sont distinguées en 2017-2018 dont l'une s'est vue attribuer un prix dans le cadre du concours « Chapeau, les filles ! ».

DES INVESTISSEMENTS DE 1,6 MILLION À L'ATELIER DE SOUDAGE-MONTAGE

Les élèves inscrits au programme de Soudage-montage, au Centre de formation professionnelle de Lévis, étaient impatients d'intégrer le nouvel atelier qui a subi une cure majeure de rajeunissement avec des investissements de 1,6 million de dollars. Fermé depuis le 15 mai dernier, l'atelier a ouvert ses portes le 9 octobre aux élèves et l'inauguration officielle s'est réalisée le 22 octobre 2018.

MÉCANIQUE AUTOMOBILE, UNE FORMATION PAYANTE, DES PARTENAIRES IMPLIQUÉS, DES ÉLÈVES HEUREUX ET COMPÉTENTS

Depuis janvier 2018, les élèves inscrits dans le programme de Mécanique automobile poursuivent leur formation en alternance travail-études, c'est-à-dire que 20 % de la formation s'acquiert en entreprise. Un partenariat entre le Centre de formation professionnelle de Lévis, l'Association des industries de l'automobile (AIA), Canadian Tire et le Comité paritaire automobile (CPA) permet aux élèves d'être rémunérés à raison de 600 heures sur 1 800.

DES PROGRAMMES OFFERTS SELON LE MODÈLE D'APPRENTISSAGE DUAL ALLEMAND PERMETTANT D'ACQUÉRIR LA MOITIÉ DE SA FORMATION EN ENTREPRISE

• LE PROGRAMME D'ASSISTANCE À LA PERSONNE EN ÉTABLISSEMENT ET À DOMICILE

Vingt élèves du programme d'Assistance à la personne en établissement et à domicile (APED) suivent leur formation sous la forme du projet dual depuis août 2018, c'est-à-dire que près de 50 % de l'acquisition des compétences s'effectue en entreprise.



depaped.com

• LE PROGRAMME EN MÉCANIQUE DE VÉHICULES LOURDS ROUTIERS

Les élèves suivent 40 % de leur formation directement en entreprise

• UN ESPACE DE CO-WORKING DISPONIBLE POUR LES JEUNES ENTREPRENEURS

Le Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau est heureux d'offrir un espace de travail gratuit pour aider au démarrage d'entreprise. Les jeunes entrepreneurs peuvent ainsi non seulement bénéficier de locaux mais également des compétences des élèves en formation.

ÉTATS FINANCIERS

2017-2018

Les données financières de la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) pour l'exercice terminé le 30 juin 2018 ont été déposées au conseil des commissaires, le 4 décembre 2018, pour un déficit d'exercice de 2 279 026 \$ et un surplus cumulé de 38 909 952 \$. Dans les faits, la CSDN dispose d'un surplus cumulé libre de 20,5 M\$ dont 7,9 M\$ sont réservés pour les engagements des établissements et autres activités. Selon les règles du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), du surplus cumulé de 38,9 M\$ un montant maximal de 3,1 M\$ est disponible pour utilisation en 2018-2019.

COMPOSITION DES REVENUS

Taxes scolaires	48 415 687 \$	17,87 %
Subventions de fonctionnement	189 997 999 \$	70,13 %
Autres subventions et contributions	553 824 \$	0,20 %
Droits de scolarité et droits chargés	3 979 411 \$	1,47 %
Ventes de biens et services	26 252 020 \$	9,69 %
Revenus divers	1 548 391 \$	0,57 %
Amortissement des contributions reportées	193 308 \$	0,07 %
Total	270 940 640 \$	100,00 %

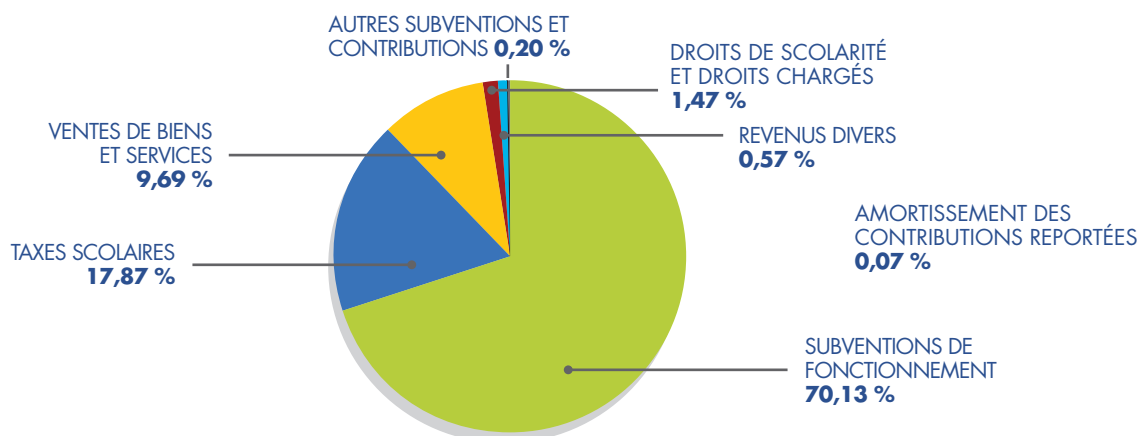
COMPOSITION DES DÉPENSES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

Enseignement et formation	133 137 148 \$	48,73 %
Soutien à l'enseignement	55 185 031 \$	20,20 %
Services d'appoint	34 180 588 \$	12,51 %
Activités administratives	8 791 209 \$	3,22 %
Biens meubles et immeubles	30 857 772 \$	11,29 %
Activités connexes	10 920 878 \$	4,00 %
Dépenses liées à la provision pour avantages sociaux	338 972 \$	0,12 %
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	(191 934 \$)	-0,07 %
Total	273 219 664 \$	100,00 %

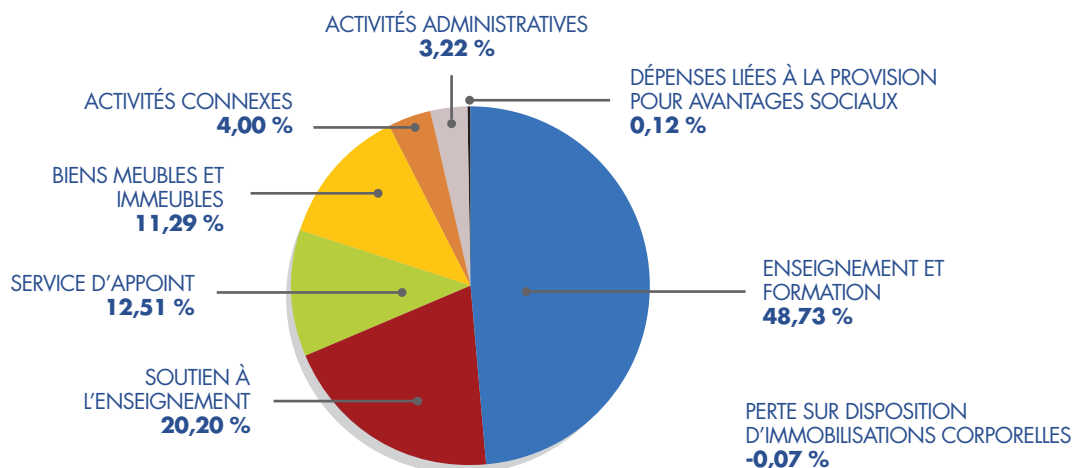
COMPOSITION DES DÉPENSES PAR NATURE DES DÉPENSES

Rémunération	200 394 318 \$	73,29 %
Autres charges	10 254 203 \$	3,75 %
Frais de déplacement	938 098 \$	0,34 %
Fournitures et matériel	14 431 049 \$	5,28 %
Services, honoraires et contrats	33 581 056 \$	12,28 %
Charges d'investissements non capitalisables et amortissement	13 812 874 \$	5,06 %
Total	273 411 598 \$	100,00 %

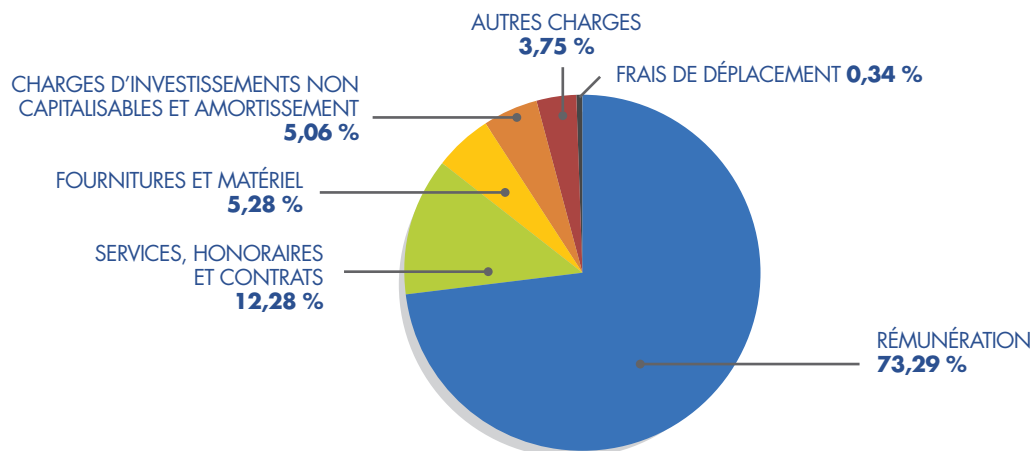
COMPOSITION DES REVENUS



COMPOSITION DES DÉPENSES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS



COMPOSITION DES DÉPENSES PAR NATURE DES DÉPENSES



NOUS VOUS INVITONS À CONSULTER CES AUTRES DOCUMENTS

Rapport du comité d'éthique

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire des Navigateurs possède un Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie du commissaire applicable aux membres du conseil des commissaires. On peut consulter ce code sur le site Internet de la CSDN en cliquant sur ce lien : [Code d'éthique et de déontologie du commissaire](#).

Application de la procédure d'examen des plaintes établie par la commission scolaire

Conformément à l'article 5 du Règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par une commission scolaire (Chapitre I-13.3, r. 7.1), voici les étapes du processus d'examen d'une plainte à la Commission scolaire des Navigateurs appliqué en 2017-2018 :

1. Discuter avec l'enseignante ou l'enseignant ou la personne visée par la plainte;
2. Si vous n'obtenez pas le résultat attendu, contacter la direction de l'établissement ou du service afin de trouver une solution;
3. Si ces démarches ne sont pas satisfaisantes, soumettre votre plainte à la responsable de l'examen des plaintes, madame Sandra Cauchon, secrétaire générale à la Commission scolaire des Navigateurs, par téléphone au : 418 839-0500 poste 55015, par télécopieur au : 418 839-0536, par courrier au 1860, 1^{re} Rue, Lévis, G6W 5M6 ou par courriel à sg@csnavigateurs.qc.ca, en remplissant le formulaire de plainte;
4. À la suite de ces démarches, la responsable de l'examen des plaintes vous guidera, le cas échéant, vers le comité de révision d'une décision ou le protecteur de l'élève.



BILAN ANNUEL DES DÉCLARATIONS D'ÉVÉNEMENTS 2017-2018 (JUIN)

BUT 4

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements
Volet : Violence et intimidation

DÉCLARATION D'ÉVÉNEMENTS

PRIMAIRE	NOMBRE	NATURE		SUIVI (INTERVENTIONS)	
		VIOLENCE	INTIMIDATION	VICTIME	AGRESSEUR
	40	Verbale : 2 Physique : 3	Verbale : 0 Physique : 1 Psychologique : 0 Sexuelle : 0 Cyberespace : 0 Sociale : 0	- Mesure de protection - Communications aux parents	- Rencontre des parents - Mesures disciplinaires

DÉCLARATION D'ÉVÉNEMENTS

SECONDAIRE	NOMBRE	NATURE		SUIVI (INTERVENTIONS)	
		VIOLENCE	INTIMIDATION	VICTIME	AGRESSEUR
	10	Verbale : 6 Physique : 9	Verbale : 3 Physique : 2 Psychologique : 0 Sexuelle : 1 Cyberespace : 0 Sociale : 3	- Soutien TES - Mesures d'aide - Mesures de protection - Communications aux parents	- Mesures disciplinaires - Rencontre des parents - Suivi (2-1-1) - Geste de réparation

Quatre demandes d'assistance pour accompagner les parents

ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Le soussigné a agi à titre de protecteur de l'élève à la Commission scolaire des Navigateurs pour toute l'année scolaire 2017-2018.

À ce titre, j'ai eu à traiter 39 dossiers dont 11 plaintes formellement déposées pour lesquelles 7 ont fait l'objet d'un rapport de recommandations au conseil des commissaires, les 5 autres ayant été réglées au préalable par médiation et à la satisfaction des parents concernés. Il est à noter, que le protecteur de l'élève n'a pas comptabilisé les courriels ou les appels téléphoniques pour fins d'information et qui ne nécessitaient pas d'interaction avec des représentants de la commission scolaire.

Voici comment se répartissent ces dossiers suivant un regroupement par thème :

- 1 cas concernant les conditions de poursuite d'un programme pour un élève adulte en formation professionnelle;
- 4 cas de violence ou intimidation à l'école;
- 7 dossiers relatifs à l'admission à un programme particulier (exemples : programme sports-études, Citoyens du monde) et à des cours à distance;
- 4 situations de transfert d'école ou d'admission dans une école en particulier;
- 7 cas liés au plan d'intervention, les mesures d'adaptation ou de modification aux programmes

d'études et les mesures de soutien technologique;

- 7 dossiers concernant le niveau et le type de services éducatifs adaptés, les classes spécialisées;
- 2 situations de demande de révision de note ou d'échec pour plagiat;
- 3 cas concernant le transport scolaire;
- 3 cas de suspension, retrait de l'école ou mesure punitive;
- 1 situation concernant le service de garde.

La majorité des dossiers qui ont été traités sans plainte formelle se sont réglés à la satisfaction des parents. Toutefois, quelques-uns ont été sans suite et sans acceptation des parents quant au traitement de leurs récriminations. Ces dossiers concernent des situations où les parents ne souhaitaient pas nécessairement un correctif à un service rendu par la commission scolaire, mais plutôt une mesure punitive soit à l'encontre d'un enseignant ou une direction d'établissement. Or, le rôle du protecteur de l'élève n'est pas de recommander des mesures punitives, mais plutôt de recommander, le cas échéant, des correctifs à un service auquel l'élève et ses parents sont en droit de s'attendre. Dans de tels cas, je m'assurais que la situation conflictuelle envers un employé de la commission scolaire ne soit pas une manifestation d'un problème plus large que le cas d'espèce demandant alors, l'intervention de la direction des Services des ressources humaines en matière disciplinaire.



Des 7 plaintes ayant fait l'objet de recommandations au conseil des commissaires, et ce, dans tous les cas conformément aux recommandations du protecteur de l'élève, 3 d'entre elles ont été jugées fondées, 2 non fondées et 2 partiellement fondées.

Ces plaintes étaient essentiellement liées aux Services éducatifs pour des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage sauf un cas lié au cheminement scolaire d'un élève adulte en formation professionnelle, et un cas lié au service de garde.

Par ailleurs, la loi impose au protecteur de l'élève de faire un rapport particulier eu égard aux situations de violence et d'intimidation. Des 4 cas relatés, fait à noter, les parents ne souhaitaient pas déposer de plainte formelle, de crainte que la situation ne dégénère pour leur enfant ou par crainte de stigmatisation de celui-ci. Dans tous les cas, les parents étaient d'avis que la direction d'école n'avait pas agi avec célérité ou avec suffisamment de sévérité dans les circonstances. Toutefois, l'expérience a démontré que la situation était prise au sérieux et que la vigilance était de mise de la part des surveillants ou de la direction. Les parents ont constaté cet état de fait après coup, dans 3 des 4 cas. Pour ce quatrième cas, la situation s'étant résorbée sans conséquence néfaste pour leur enfant, sur ma recommandation, ils n'ont pas effectué de suite la problématique, mais sont demeurés insatisfaits de la gestion de la situation.

Je conclus en mentionnant que les modifications apportées au règlement sur le traitement des plaintes qui a eu pour effet, dans certains cas, de faire du protecteur de l'élève la porte d'entrée des plaintes, a eu comme conséquence d'augmenter sensiblement le nombre de dossiers traités par celui-ci. Il est un peu tôt pour porter un jugement sur ces changements, mais force est d'admettre que la crédibilité et l'indépendance de l'institution du protecteur de l'élève me semblent avoir été relevées d'un cran, ce qui est nécessairement positif pour un meilleur service aux élèves et à leurs parents.

Jean Beauchesne

13 septembre 2018



MISE EN ŒUVRE DE LA LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC

ANNEXE 1

Il a été prévu à l'article 38 de la Loi, que le nombre d'heures rémunérées, du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, pour l'ensemble des effectifs, ne doit pas excéder celui de la période correspondante de l'année précédente.

	1 ^{er} AVRIL 2016 AU 31 MARS 2017			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés*
1. Personnel d'encadrement	224 289	0	224 289	137
2. Personnel professionnel	260 137	87	260 224	214
3. Personnel infirmier	0	0	0	0
4. Personnel enseignant	2 254 549	4 690	2 259 239	2 346
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 408 099	2 616	1 410 715	1 900
6. Agents de la paix	0	0	0	0
7. Ouvrier, personnel d'entretien et de service	177 520	3 191	180 711	134
8. Étudiants et stagiaires	0	0	0	0
Total	4 324 594	10 584	4 335 178	4 731

	1 ^{er} AVRIL 2017 AU 31 MARS 2018			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés*
1. Personnel d'encadrement	227 078	0	227 078	143
2. Personnel professionnel	280 198	159	280 357	220
3. Personnel infirmier	0	0	0	0
4. Personnel enseignant	2 306 832	4 800	2 311 632	2 382
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 437 449	2 675	1 440 124	1 899
6. Agents de la paix	0	0	0	0
7. Ouvrier, personnel d'entretien et de service	177 590	3 085	180 675	149
8. Étudiants et stagiaires	0	0	0	0
Total	4 429 147	10 719	4 439 866	4 793

Remarques :

- *Personnel enseignant* : L'écart de 52 393 heures rémunérées s'explique par l'augmentation totale de 362 élèves au secteur des jeunes. Nous sommes passés de 20 988 élèves (en 2016-2017) à 21 350 élèves (en 2017-2018).
- *Du 1^{er} janvier au 31 mars 2018, 65 jours payables (idem à 2017).*
- *Ajout de professionnels.*
- *Ajout de TES et tech. en service de garde.*
- *Ajout d'enseignants.*
- *Le nombre total d'employés ne tient pas compte de leur statut.*

* Prendre note que le nombre d'employés n'est pas celui indiqué au plan d'effectif. Il s'agit plutôt du nombre d'employés ayant travaillé au moins 1 h dans la période, peu importe son statut.

REDDITION DE COMPTES LGCE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2018 CONTRATS DE SERVICE SUPÉRIEURS À 25 000 \$

ANNEXE 2

FOURNISSEURS	ENTREPRISE	TYPE DE CONTRATS	NOMBRE DE MANDATS	MONTANT AVANT TAXES
Maintenance Euréka	X	Services en entretien ménager	1	319 638,00 \$
Derko Ltée	X	Services en entretien ménager	9	1 734 780,00 \$
ML Entretien Multiservices	X	Services en entretien ménager	3	435 622,00 \$
Reno Voc inc.	X	Services en entretien ménager	1	250 725,00 \$
Service sanitaire Frontenac	X	Services en entretien ménager	3	444 463,00 \$
A.R.T.B. inc.	X	Services en entretien ménager	3	419 590,00 \$
Sinisco	X	Nettoyage des conduits de ventilation	1	45 750,00 \$
Gagnon, Letelier, Cyr, Ricard, Mathieu, architectes	X	Services professionnels en architecture	1	34 294,00 \$
Ncube architecture	X	Services professionnels en architecture	1	89 476,00 \$
Roberge et Leduc, architectes	X	Services professionnels en architecture	1	36 995,00 \$
Robitaille, Larouche, Déry architectes	X	Services professionnels en architecture	2	133 693,00 \$
Les Services EXP inc.	X	Services professionnels en ingénierie	1	34 121,00 \$
Éqip Solutions, experts-conseils	X	Services professionnels en ingénierie	2	91 499,00 \$
WSP Canada	X	Services professionnels en ingénierie	2	75 598,00 \$

RAPPORT ANNUEL 2017-2018

LEXIQUE

AQETA

Association québécoise des troubles d'apprentissage

APSQ

Association pour l'enseignement de la science et de la technologie au Québec

CAA

Classe d'apprentissage et d'adaptation

CFER

Centre de formation en entreprise et récupération

CFMS

Certificat de formation à un métier semi-spécialisé

CFP

Centre de formation professionnelle

CFPT

Certificat de formation préparatoire au travail

CIM

Citoyens du monde

CISSS

Classe d'intégration scolaire et sociale au secondaire

CLD

Centre local de développement

CPA

Cheminement particulier vers l'autonomie

CPC

Cheminement particulier continu

CPSST

Comité paritaire de santé et sécurité au travail

CPA COMITÉ CO-OF

Comité des conseillers d'orientation (CO) et des conseillers en formation (CF)

CREAS

Centre de recherche sur l'enseignement et l'apprentissage des sciences

CSDN

Commission scolaire des Navigateurs

CNESST

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

DEC

Diplôme d'études collégiales

DEP

Diplôme d'études professionnelles

DES

Diplôme d'études secondaires

DSPS

Classe de développement scolaire, personnel et social

EHDAA

Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

FMS

Formation à un métier semi-spécialisé

FP

Formation professionnelle

FPT

Formation préparatoire au travail

ISPJ

Insertion sociale et professionnelle des jeunes

LGCE

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'état

MEES

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

MELS

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

PALS

Programmes Arts-Langues-Sports

PGISST

Programme de gestion intégrée en santé et sécurité au travail

PRES

Plan de réponse pour des établissements sécuritaires

SST

Santé et sécurité du travail

PRIME

Le programme PRIME vise l'amélioration du rendement en mathématique de la maternelle à la 6^e année.

RAC

Reconnaissance des acquis et des compétences

SARCA

Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement

SDE

Société de développement économique

SMSST

Système de management en santé et sécurité au travail

TDAA

Trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité





CONCEPTION ET RÉALISATION

Conception graphique :

Réalisation :

Curcuma design graphique

- Sonia Falardeau
- Directions des services
- Services des communications



COMMISSION SCOLAIRE DES
NAVIGATEURS